



# Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton



## Les déchets à mettre dans le composteur

### Déchets de cuisine :

- épluchures, fruits et légumes en morceaux
- restes de repas : pain, fromage, pâtes...
- coquilles d'œufs écrasées
- marc de café et thé avec filtre papier

### Déchets de la maison :

- essuie-tout
- papier blanc
- papier journal
- carton et cartonnets des boîtes d'œufs
- fleurs fanées
- déchets de plantes



### Déchets du jardin :

- feuilles mortes
- tontes de gazon
- tailles si broyées ou fragmentées
- pailles et herbes diverses
- restes de culture



### Les déchets **déconseillés**

- restes de viande et de poisson
- déchets végétaux grossiers (diamètre branche > 2-3 cm)
- mauvaises herbes montées en graine
- plantes malades ou traitées chimiquement
- papier glacé
- huile de friture
- noyaux, os, coquilles de noix/noisettes (si non broyés)



### Les déchets **interdits**

- bois traité (exemple : aggloméré, contreplaqué)
- tailles de résineux : thuyas, cyprès...
- matières non biodégradables (verre, plastique, métaux...)
- couches culottes
- litières pour animaux
- gravier, plâtre

Afin de limiter vos aller-retour à votre composteur, ayez un petit contenant (style crème glacée ou autre) dans la cuisine.



## Le bon équilibre

	Humidité	Azote	Carbone
Tontes de pelouses	●●●●	●●●	
Épluchures de fruits et légumes	●●●	●●	
Légumes entiers, abîmés	●●●	●●	●
Fleurs fanées, plantes mortes	●	●	●●
Fumier (avec paille)	●●	●●	●●●
Feuilles mortes	●	●	●●●
Branches, paille, foin			●●●
Copeaux, sciure de bois			●●●●